

TOURISME

Le tourisme en Belgique est une des activités prestataires de services dont la croissance est la plus rapide. Nous l'avons défini comme suit: «un phénomène extra-régional de loisirs où sont impliqués déplacement et séjour (avec ou sans logement) et quelles qu'en soient la distance et la durée» (1987).

La démocratisation du tourisme après le Seconde Guerre Mondiale (loi des congés payés du 8 juillet 1936), l'apparition du tourisme de masse dans les années 60 et sa croissance explosive depuis les années 70, tout cela a fortement modifié les structures spatiales dans le paysage touristique belge. Tout particulièrement au littoral, il est resté peu de chose du paysage originel, si ce n'est les réserves naturelles telles que le Zwin et le Westhoek. La concentration touristique y est parmi les plus fortes du monde et la pression sur l'espace y est très grande. Une politique touristique raisonnable avec entre autres un étalement des vacances dans le temps et dans l'espace s'impose. Dans nombre de centres de l'Ardenne-Meuse et de Campine (développement des villages de vacances) et même dans les villes d'art (comme Bruges), le tourisme se manifeste nettement et est devenu un sujet d'étude passionnant.

En dressant cette carte sur le tourisme, nous avons été confronté à bon nombre de problèmes à propos des statistiques touristiques. Les données annuelles officielles de l'INS (Institut National de Statistique) présentent de nombreuses lacunes, telles que:

- une forte sous-évaluation des nombres de nuitées, surtout dans les hôtels, appartements et campings;
- le manque de données sur les résidences secondaires (très nombreuses au littoral); en effet les résidences secondaires n'ont plus été recensées depuis 1981. On doit donc se limiter aux types commerciaux d'hébergement;
- le retard dans le matériel statistique disponible.

Toutes les données de cette planche se rapportent à la période antérieure à la réforme des statistiques touristiques, introduite fin 1991.

En dépit de ces lacunes statistiques, nous avons dressé un inventaire, forcément incomplet, des relations complexes entre offre et demande dans le tourisme belge et ceci sur base de cinq cartes thématiques (données communales) et de quatre graphiques.

La carte A donne une image (1988) de la répartition communale de la capacité de logement dans cinq types commerciaux d'hébergement. Il faut souligner que les appartements et les villas offerts en location échappent à une représentation sur cette carte: les informations relatives à leur capacité de logement ne sont demandées ni aux propriétaires, ni aux agences immobilières. L'absence de ce type d'hébergement sur cette carte attribue de ce fait une importance relative excessive aux cinq types d'hébergement représentés, surtout dans la région littorale.

L'hôtellerie, le type d'hébergement le plus traditionnel, représente en 1988 un pourcentage de 16,3 dans la capacité totale de logement (16,6% en 1990). Les hôtels sont le mieux représentés dans les villes d'art. Les campings avec 66,4% (66,2 en 1990) atteignent le pourcentage le plus élevé. Le tourisme social connaît l'accroissement le plus marqué: 11,8% en 1988 et 12,3 en 1990. L'INS a inclus erronément dans ce total les villages de vacances. Les stations de cure et les colonies de vacances (surtout au littoral) sont moins importantes comme type d'hébergement.

La carte B donne un tableau complet des nuitées par commune (1987) réparties en six types d'hébergement. En effet les appartements et villas s'ajoutent cette fois car les statistiques relatives aux nuitées doivent être fournies mensuellement à l'INS.

Les centres de séjour les plus importants sont:

- les stations balnéaires avec en tête De Haan – fusionné avec Wenduine – et Knokke-Heist: respectivement 2,4 et 2,7 millions de nuitées en 1987, et 3,2 et 2,7 en 1990. On observe une spécialisation des communes suivant les formes de logement: appartements et villas à Knokke-Heist, Koksijde et De Panne; hôtels à Ostende et Blankenberge; campings à Bredene et Middelkerke. De Haan a tous les types d'hébergement;
- les villes d'art (hôtels surtout) avec Bruxelles en tête (2,5 millions en 1987 et 3,1 en 1990), suivi par Anvers (resp. 0,9 et 1,1 millions), Bruges et Gand;
- des centres en Ardenne, tels que Hastière, La Roche, Durbuy, Spa;
- en Campine des centres assez anciens comme Mol, Kasterlee, Houthalen-Helchteren et des nouveaux venus comme Lommel et Peer.

Dans presque toutes les autres communes, on enregistre des nuitées de sorte qu'on est frappé par une énorme dispersion sur cette carte, sans compter ci et là des pôles spéciaux tels que les centres de camping de Burdinne et de Stekene.

La carte C présente un inventaire des centres et des sites touristiques. Notre typologie (1992) comprend entre autres les stations balnéaires, les villes d'art, les centres de pèlerinage, les stations de cure, les centres de sports d'hiver (en faisant la distinction entre ski alpin et ski de fond). Nous signalons en outre les parcs d'attractions, les domaines, les réserves et les sites naturels (p. ex. les Hautes Fagnes), les grottes, les casinos, les lieux d'intérêt culturel et historique (tels que les abbayes, les couvents, les musées) et les centres de tourisme d'un jour. On donne également pour les centres et sites retenus une appréciation qualitative fondée surtout sur la comparaison des appréciations fournies par les guides touristiques les plus importants.

La carte D représente le nombre de nuitées des étrangers (1989). Ils séjournent surtout dans les villes (et particulièrement dans les villes d'art) avec Bruxelles comme destination favorite (importance du tourisme d'affaires et de congrès), viennent ensuite Anvers (port mondial) et les centres plus touristiques Bruges, Gand, Lommel et Peer. Les touristes étrangers sont nombreux sur la côte, mais en raison de l'afflux des touristes belges, leur importance relative est plus modeste (11,7% du nombre total des nuitées). Les Allemands y sont les plus nombreux, suivis par les Néerlandais, les Français et les Britanniques. La part relative des nuitées d'étrangers est la plus élevée à Ostende: 34,3%.

La carte E attire l'attention sur l'importance socio-économique des secteurs tourisme et horeca: elle représente le volume total des salariés occupés dans ces deux secteurs et la part du secteur horeca dans ce total.

Quatre graphiques fournissent encore des informations complémentaires.

Graphique 1: les nuitées par nationalité et par type d'hébergement (1989). Les étrangers qui constituent la clientèle la plus typique des hôtels appartiennent aux nationalités d'origine intercontinentale (p. ex. USA) ou aux pays d'Europe méridionale (p. ex. les Italiens et Espagnols). Parmi nos voisins, ce sont surtout les Britanniques qui préfèrent l'hôtel. Les Néerlandais logent de préférence dans les campings ou choisissent les villages de vacances. Les Belges et les Luxembourgeois logent plutôt dans les appartements et les villas, mais aussi dans les colonies de vacances qui d'ailleurs, tout comme les stations de cure, sont peu connues des étrangers.

Graphique 2: les nuitées par mois (ou périodicité) et par région touristique (1989). Dans toutes les régions touristiques, une très nette concentration se manifeste en haute saison (juillet/août): il est clair que les conditions climatiques et les vacances scolaires jouent ici un rôle prépondérant. Dans les villes d'art par contre (et surtout à Bruxelles) on peut constater une répartition bien meilleure sur toute l'année; ceci s'explique par l'importance des réunions d'affaires et des congrès avant et après la haute saison.

Graphique 3: évolution des nuitées par nationalité (1963-1989). La plus forte augmentation se présente chez les Néerlandais (avec 9,9% du total des étrangers en 1963 mais 36,9 en 1989) et chez les Allemands (12,3 contre 16,1%). Chez les Britanniques on passe de 27,2 à 9,7% et chez les Français de 22,9 à 9,9%; dans les années soixante ils étaient nos clients les plus importants, mais il y eut ensuite une énorme diminution; depuis le milieu des années 80, leur nombre est à nouveau en hausse. Les marchés en expansion les plus récents sont l'Italie et l'Espagne. Les USA sont un exemple typique de sensibilité conjoncturelle: lors d'une forte baisse du dollar (comme en 1985), le nombre des nuitées des touristes américains diminue lui aussi.

Graphique 4: il présente l'évolution de la totalité de l'emploi dans le secteur tourisme/horeca pour la période 1973-1988. En 1988 on a enregistré 169 000 emplois (178 000 en 1990) dont 26,7% d'indépendants et 73,3% de salariés. La répartition entre hommes et femmes, très équilibrée, était de 51 à 49%. L'horeca assurait 66,8% de l'emploi total dans le secteur. Ce dernier enregistrait, par comparaison avec 1973, une augmentation de 46,5%.